

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 84 (1975)
Heft: 2

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

10 de semaine en semaine

Famine en Afrique

Dans sa séance du 14 novembre 1974, le Comité central a octroyé un montant de 87000 francs pour la poursuite du travail de notre équipe médicale au Tchad. Dirigée actuellement par le Dr Guillermin, elle comprend en outre deux infirmières et un mécanicien.

Au Niger, la mission de l'équipe de la Croix-Rouge suisse a pris fin le 31 décembre 1974, à l'instar de celles des autres équipes Croix-Rouge. Pendant près d'un an, nos envoyés avaient collaboré à l'assistance médicale aux populations nomades dans la région frappée par la famine.

Au début janvier, la Croix-Rouge suisse a en outre versé 10000 francs à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour l'achat de vêtements à distribuer en Haute-Volta.

En décembre, le Croissant-Rouge de Somalie (sur la côte orientale de l'Afrique) a lancé à la Ligue un appel faisant état de l'aggravation visible de la situation dans le pays. Près de 200000 nomades de la région septentrionale sont victimes de la sécheresse. Le Croissant-Rouge somalien a été chargé par les autorités locales de mettre sur pied des stations de distribution de lait dans les camps d'accueil. Il faut aussi procurer un toit et des couvertures aux réfugiés. Le Programme alimentaire mondial a déjà été saisi d'une demande de livraison de sorgho, maïs, lait en poudre, huile comestible. Cependant, la distribution est entravée par de graves difficultés, car le seul port disponible est celui de Mogadishu, à plusieurs milliers de kilomètres de la région sinistrée. La Croix-Rouge suisse a mis 15000 francs à la disposition de la Ligue pour l'achat sur place de

vivres. En outre, un avion affrété par la Croix-Rouge suisse et la Confédération a quitté Cointrin à destination de la Somalie le 6 janvier, emportant 25 tonnes de secours. Le chef de la Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse accompagnait ce transport.

La faim en Asie

Le 8 janvier, le Conseil fédéral a débloqué un crédit de 2500000 francs et chargé la Croix-Rouge suisse d'acheter 2500 tonnes de blé destinées pour $\frac{3}{7}$ au Bangladesh, pour $\frac{2}{7}$ à l'Inde et $\frac{2}{7}$, également au Pakistan. Les distributions qui devraient débuter incessamment seront assurées par les propres délégués de la Croix-Rouge suisse, ceci pour répondre au désir du Département politique fédéral.

Bangladesh

Pour permettre à la Croix-Rouge du Bangladesh de poursuivre ses distribu-

tions de vivres à la population affamée, la Croix-Rouge suisse lui a fait parvenir des pièces de rechange d'une valeur de 50000 francs, afin qu'on puisse remettre en état de marche les camions ayant besoin de réparations.

En outre, un chargement de 100 tonnes de WSM (céréales, soja et lait en poudre) a été expédié par mer vers le Bangladesh.

Laos

Le 1er novembre 1974, l'équipe médicale mobile de la Croix-Rouge suisse en mission dans la province de Luang Prabang a été rattachée à l'Hôpital de la capitale de cette province. Elle comprend actuellement deux médecins, deux infirmières et un administrateur. On met maintenant l'accent sur les traitements ambulatoires à la polyclinique et dans les villages environnants. Les campagnes de vaccination ont pris fin. La Croix-Rouge suisse fournit d'autre part bon nombre de médicaments introuvables dans le pays et, grâce à un crédit de la Confédération, a pu faire procéder à la rénovation de divers locaux de l'hôpital.

République khmère

L'équipe suisse a rendu compte de quelques changements internes survenus à l'Hôpital pédiatrique de Phnom Penh, ainsi que des travaux de rénovation. Ils permettent de faire actuellement du très bon travail, en collaboration avec les médecins et le personnel soignant cambodgiens. Tous les enfants qui entrent à la polyclinique subissent les examens de dépistage de la tuberculose et, si leur état le permet, sont vaccinés contre cette



maladie et d'autres épidémies très fréquentes. Le programme de vaccination dans les camps de réfugiés est maintenant achevé.

La Croix-Rouge suisse a repris à sa charge l'orphelinat de Kaun Ton Say, pour lequel elle a engagé une infirmière HMP. Parmi la quarantaine d'enfants qui y sont recueillis, beaucoup souffrent d'un handicap physique ou mental et presque tous ont subi un traumatisme psychologique. Ils ne sont pas tous de véritables orphelins: bien des mères abandonnent leurs enfants car elles sont trop pauvres pour pouvoir les élever. Une assistance à longue échéance consistera donc à leur venir en aide.

Chypre

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) continue à prêter assistance aux populations victimes du conflit. La Croix-Rouge suisse a fait parvenir à sa délégation des vêtements neufs et usagés ainsi qu'un envoi de vivres.

Bureaux d'information pour les professions paramédicales

Sur invitation de la Croix-Rouge suisse, les directrices de huit bureaux d'information pour les professions paramédicales se sont rencontrées. On discuta surtout des nouvelles tâches de la Croix-Rouge suisse dans le domaine de l'information et de la propagande pour les professions de la santé, ainsi que de ses principes de base pour le développement de la formation des infirmières. Le vif intérêt manifesté par les participantes prouvait la nécessité d'une information approfondie. Cette rencontre leur a donné l'occasion d'apprendre à se con-

naître, d'échanger leurs expériences et de parler des problèmes qu'elles rencontrent dans leur travail.

Assistantes d'infirmières enseignantes

Trois instituts privés ont été chargés par la Croix-Rouge suisse d'élaborer un cours de quatre semaines pour des infirmières diplômées, des infirmières-assistantes et des laborantines médicales qui enseignent sans avoir de formation pédagogique. But de ce cours: donner aux participantes des connaissances élémentaires et facilement applicables dans la pratique, leur permettant de collaborer, sous la direction de monitrices en soins infirmiers, à une partie de l'enseignement en classe et au chevet du malade et d'évaluer le travail avec les élèves. Les participantes reçoivent à la fin du cours un certificat signé par l'un des instituts et par le Service des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse. Les premiers cours ont déjà commencé. On peut obtenir tous renseignements et formules d'inscription directement auprès de ces instituts:

«Wirtschaftspädagogisches Institut», à Lucerne,
«Institut Dr. Riesen», à St-Stéphan (Berne),
«Institut für angewandte Psychologie», à Zurich.

Infirmières-assistantes

La 12e conférence des écoles d'infirmières-assistantes reconnues par la Croix-Rouge suisse a eu lieu le 26 novembre 1974. Les participants ont été informés des principes de base de la Croix-Rouge suisse concernant le déve-



loppe de la formation en soins infirmiers et des relations de la Croix-Rouge suisse avec les autorités, les centres de formation et les associations professionnelles du domaine de la santé. L'après-midi, des groupes de travail traitèrent du thème: «Buts des stages comme instrument de formation et de qualification des élèves». Ce fut l'occasion d'une discussion approfondie du plan des études et de la description de la fonction des infirmier(-ère)s-assistant(e)s CC CRS.

Personnel médical de laboratoire

Dans sa séance du 19 décembre 1974, sur demande de l'Association professionnelle suisse du personnel médico-technique de laboratoire et sous réserve de l'approbation de la Conférence des directeurs des affaires sanitaires, le Comité central a décidé de se charger de la réglementation et de la surveillance de la formation spécialisée des cadres des laborantines médicales, comme c'est déjà le cas depuis assez longtemps pour la formation professionnelle de ces laborantines.

Le Comité central a d'autre part ratifié la reconnaissance des centres de formation pour laborantines médicales du canton de Zurich par la Commission des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse.

Conférence générale des présidents de section

Le week-end du 30 novembre, la Croix-Rouge suisse tenait sa Conférence générale des présidents de section, avec un programme très chargé: quatre thèmes furent traités dans les différents groupes: accueil de réfugiés en Suisse, intégration des jeunes dans les sections, collaboration avec l'Office fédéral de la protection civile pour les cours de soins au foyer, soins extra-hospitaliers.

Durant la séance plénière de la soirée, les membres du Groupe prospectif se mirent à disposition pour tous renseignements sur les principes fondamentaux des futures

activités et structures de la Croix-Rouge suisse.

Le dimanche matin, la discussion porta surtout sur la réglementation de transition du Service de la Croix-Rouge et sur les collectes de textiles usagés. En ce qui concerne les opérations de secours, de brefs résumés écrits furent remis aux participants. Pour la première fois, les représentants des trois sections ayant obtenu le meilleur résultat par tête d'habitant lors de la dernière Collecte de mai se sont vu offrir une récompense: un exemplaire de l'ouvrage: «Fritz Hug, peintre des animaux». Il s'agissait des sections de Glaris (116 centimes), Hinterthurgau (109 centimes) et Granges/Soleure (104 centimes).

Conférences régionales des présidents de section

Les dates de ces conférences du printemps ont été fixées: 20 mars pour la Suisse alémanique, 22 mars pour la Suisse romande, 17 avril pour le canton du Tessin.

Soins non professionnels aux malades

Pour la première fois, plus de 10000 personnes en une année ont suivi les cours de «Soins au foyer» diffusés dans tout le pays. Le 10000e certificat – ainsi qu'une attestation spéciale – a été remis le 5 décembre 1974 à une participante au

cours organisé à l'Hôpital cantonal de Glaris par la section locale.

Cette réjouissante extension des soins à domicile amène la Croix-Rouge suisse à organiser de nouveau cette année une série de cours de monitrices, où des infirmières diplômées acquièrent le bagage nécessaire à cet enseignement à la population. Avec une meilleure répartition des monitrices dans tout le pays, on espère pouvoir organiser davantage de cours même dans des régions rurales sans que le coût en soit prohibitif; il arrivait en effet que les monitrices doivent parcourir plus de 1000 km pour six soirées, et les finances d'inscription ne couvraient alors plus les frais.

Les infirmières diplômées qui s'intéressent à ce travail et désirent suivre l'un des prochains cours de monitrices peuvent s'inscrire auprès de la Croix-Rouge suisse, secteur des cours, case postale 2699, 3001 Berne, tél. 031 221474.

Date	Lieu
3–14 mars	Lausanne
7–18 avril	Weinfelden
1–12 septembre	Berne
3–14 novembre	Sion
novembre	Saint-Gall

On cherche également des monitrices pour les cours de «Soins à la mère et à l'enfant». Elles doivent être titulaires du diplôme d'infirmière HMP. Les prochains cours de monitrices auront lieu à Berne et à Lausanne du 2 au 13 juin et à Lausanne du 17 au 28 novembre.